

Description des épreuves Informations pour les candidat-e-s aux examens

Dans cette description d'examen, les examens individuels et les critères d'évaluation sont brièvement présentés.

Veuillez consulter notre site internet afin de prendre connaissance des toutes les dates-clé du prochain examen professionnel : fachperson-migration.ch

Sommaire

1. Épreuve 1 : Conseil, accompagnement, encadrement	1
1.1. Position 1.1 : Travail d'examen sur la pratique professionnelle	1
a) Descriptif de la problématique (disposition) du travail d'examen	1
b) Travail d'examen	2
1.2. Position 1.2 : Examen oral sur le travail et la pratique professionnelle	4
2. Épreuve 2 : Connaissances professionnelles	5
2.1. Position 2.1 : Asile, migration et intégration	5
2.2. Position 2.2 : Travail en réseau	6
3. Résumé des compétences opérationnelles	7

Précisions :

Les termes « domaines de compétences opérationnelles » et « compétences opérationnelles » se réfèrent au [profil de qualification](#).

Le terme « compétences-clés » se rapporte au [profil professionnel](#) et désigne les 3 domaines d'activité principaux des spécialistes de la migration : conseiller, accompagner et encadrer les personnes issues de la migration.

1. Épreuve 1 : Conseil, accompagnement, encadrement

1.1. Position 1.1 : Travail d'examen sur la pratique professionnelle

Consignes selon [Règlement d'examen](#), chapitre 5.1 et la [Directive](#), chapitre 4.1

Forme d'examen : travail écrit

Temps : au préalable

Pondération de la note : 1x

a) Descriptif de la problématique (disposition) du travail d'examen

Le descriptif de la problématique sert de base au travail d'examen et décrit la structure et le contenu du travail prévu. Il sert à la préparation et il a pour but de garantir que la candidate/le candidat rédige un travail répondant aux exigences et aux consignes.

Le descriptif doit être remis **au moment de l'inscription à l'examen**, à l'aide du [formulaire](#) prévu à cet effet.

La disposition comprend au minimum les indications suivantes :

- Une brève description de la situation professionnelle choisie
- Des indications concernant la démarche et la structure du travail d'examen

Avec la décision d'admission, le/la candidat-e reçoit la décision d'approbation de la disposition. En cas de rejet, la disposition peut être révisé au maximum deux fois dans un délai supplémentaire.

L'acceptation de la disposition ne vaut que pour la session d'examen actuelle. En cas de nouvelle inscription lors d'une année suivante en raison d'un retrait, d'une non-admission ou d'une répétition de l'examen, une nouvelle disposition doit être soumise.

b) Travail d'examen

Choisissez une situation appropriée, tirée de votre pratique professionnelle avec des personnes issues de la migration, qui vous permet de montrer comment vous intervenez en tant que SpM. Il doit s'agir d'une situation concrète dans le domaine du conseil, de l'accompagnement et/ou de l'encadrement de personnes issues de la migration.

La situation professionnelle choisie doit répondre aux exigences suivantes :

- **Référence à votre propre pratique professionnelle** : La situation professionnelle choisie donne un aperçu de votre pratique actuelle et de vos interventions en tant que spécialiste de la migration. Vous pouvez vous référer à une situation vécue dans le cadre d'un emploi précédent, mais uniquement si vous ne trouvez pas de situation actuelle et appropriée. Ce choix doit être justifié.
- **La situation choisie est pertinente pour votre domaine d'activité** : La situation doit illustrer votre propre pratique professionnelle, c'est-à-dire qu'elle doit décrire une situation typique, importante et fréquente.
- **Interaction avec des personnes issues de la migration** : Les interactions directes avec des personnes issues de la migration doivent figurer au centre de la situation choisie.
- **Accompagner, conseiller, encadrer** : La situation professionnelle doit présenter un lien évident avec une ou plusieurs des compétences-clés de la personne SpM (conseil, soutien, accompagnement).

Structure du travail d'examen : (*= n'est pas comptabilisé dans le nombre total de caractères)

- **Page de titre*** : Titre du travail, nom, prénom de l'auteur-e, année de l'examen professionnel
- **Table des matières*** avec numérotation des pages
- **Déclaration sur l'honneur*** : « Je certifie avoir rédigé moi-même le présent document. La situation choisie est tirée de ma propre pratique professionnelle (signature) ». Attention : le plagiat entraîne l'exclusion de l'examen ! Tout recours à l'intelligence artificielle (IA) doit être dûment signalé (voir ci-dessous, Mention des sources).
- **Introduction** :
 - Description du contexte institutionnel : décrivez brièvement dans quelle organisation/institution la situation s'est déroulée. Qui est l'employeur ou le mandataire dans la situation professionnelle en question ? Quel est son mandat dans le domaine de la migration ? (max. ¼ page).
 - Description de votre fonction et de vos tâches en tant que spécialiste de la migration : Quel est votre mandat/tâche principale dans cette institution, selon votre contrat ou description de poste ? Quelle est votre tâche par rapport à la situation professionnelle choisie ? (max. ½ page).
- **Contexte de la situation professionnelle** : expliquez brièvement pourquoi avoir choisi cette situation professionnelle. Présentez brièvement les informations importantes pour la compréhension du cas, telles

que les antécédents, les causes, les facteurs contextuels qui jouent un rôle, les principaux acteurs impliqués, les partenaires de discussion et leur situation, etc. (½ à max. ¾ page).

- **Description de la situation professionnelle** : exposez aussi concrètement que possible le déroulement de la situation. Décrivez sans les embellir les événements et les interactions principales. Il faut pouvoir comprendre ce qui s'est exactement passé, comment et avec qui, comment vous avez agi à ce moment, avec quelles considérations et quels objectifs, et comment vos interlocuteurs/interlocutrices ou les acteurs concernés ont réagi. Distinguez clairement entre les faits observables et vos considérations, argumentations et interprétations ainsi que vos réflexions et conclusions. Veillez à respecter la protection des données et rendez anonymes les personnes issues de la migration mentionnées. Informez vos responsables hiérarchiques au sujet de la situation professionnelle choisie.
- **Réflexion** : Développez une réflexion sur la situation professionnelle exposée et sur vos interventions :
 - Évaluez et interprétez rétrospectivement le déroulement et les actions des acteurs impliqués ; par exemple « pourquoi cela s'est-il déroulé de cette façon ? »
 - Justifiez vos interventions d'un point de vue professionnel : pourquoi, et avec quelles considérations professionnelles, avez-vous agi de cette manière ?
 - Comment évaluez-vous rétrospectivement le résultat de vos interventions ?
 - Parmi vos interventions, lesquelles ont contribué de manière significative au résultat ?
 - Rétrospectivement, que feriez-vous différemment, comment et pourquoi ?
 - Quelles sont les idées et les conclusions que vous reprenez pour votre travail en tant que SpM ?
- **Annexes***:
 - Les sources : Veuillez indiquer uniquement les sources utilisées.
 - Déclarations de consentement des personnes concernées en cas d'utilisation de photographies ou de caractéristiques personnelles reconnaissables.
 - Les documents complémentaires cités dans le texte.

Exigences formelles et de contenu :

- **Format** : A4
- **Volume** : 15'000-24'000 caractères (sans les espaces) / sans compter la page de titre, la table des matières, la déclaration sur l'honneur et les annexes
- **Taille de la police** : 12 pt
- **Interlignes** : 1-1,5 lignes
- **Mention des sources** : tout contenu provenant de sources externes (livre, article, textes publiés en ligne) doit être signalé directement dans le texte par une note de source (auteur-e, année de publication) et détaillé comme suit dans la liste des sources en annexe : nom, prénom de l'auteur(e) ; année de publication, titre de l'ouvrage/indication de la ou des pages du contenu utilisé. Pour les textes publiés en ligne, il faut également indiquer l'URL et la date de consultation. Ex. : <https://www.scribbr.fr/normes-apa/exemple-site-internet> (consulté le 22.03.22). Tous les éléments rédigés à l'aide d'une intelligence artificielle sont déclarés comme tels et on trouve dans le travail la désignation exacte de la technologie utilisée ainsi que l'indication des « prompts » utilisés à cet effet.
- **Anonymisation** : Les personnes issues de la migration mentionnées dans les situations professionnelles doivent être anonymisées de telle sorte qu'il soit impossible de les identifier. Le consentement écrit des personnes concernées doit donc être fourni et joint en annexe (par exemple si des photographies sont utilisées).
- **Accord de l'institution** : L'institution ou l'organe compétent est informé de l'utilisation de la situation professionnelle dans le cadre de l'examen.
- **Dépôt du travail** : 2 exemplaires imprimés et reliés (par ex. spirale) sont à envoyer par la poste ainsi que par courriel (Word ou autre format de texte - pas de PDF) au secrétariat de l'examen.

1.2. Position 1.2 : Examen oral sur le travail et la pratique professionnelle

Consignes selon [Règlement d'examen](#), chapitre 5.1 et la [Directive](#), chapitre 4.1

Forme d'examen : examen oral

Temps : 40 minutes

Pondération de la note : 2x

L'examen oral est basé sur le travail d'examen. C'est pourquoi l'entretien est mené par les deux expert-e.s qui ont déjà évalué le travail d'examen.

Au début de l'examen, le candidat/la candidate est invité-e à s'exprimer brièvement (environ 5 minutes) sur son travail. Il peut s'agir d'un complément ou d'un résumé. Les expert-e-s passent ensuite à l'interrogation.

Les expert-e-s préparent des questions relatives à la pratique professionnelle sur la base des informations contenues dans le travail d'examen ; par exemple sur :

- les explications figurant dans le travail d'examen ;
- le domaine d'activité et la pratique professionnelle ;
- la démarche et les interventions décrites ;
- la compréhension des tâches et de son propre rôle ;
- d'autres questions relatives au domaine professionnel et au sujet traité

Les attentes sont les suivantes :

- Être capable de présenter, de justifier et de situer de façon détaillée la situation pratique décrite dans le travail ainsi que ses propres interventions et réflexions.
- Connaître des méthodes, des stratégies et des techniques dans le domaine de la communication interculturelle :
- Être capable de changer de perspective, de se mettre à la place de l'autre et de comprendre sa situation dans le contexte de la migration.
- Connaître et savoir utiliser des méthodes et des techniques de base dans la conduite d'entretiens (par ex. écoute active, structuration d'un entretien, etc.).
- Être capable de reconnaître la dynamique d'une interaction et d'y réagir de manière adéquate.
- Être capable d'identifier les influences et les relations de pouvoir et de dépendance et d'y réagir de manière adéquate.
- Se référer au mandat de l'institution, à son contexte et son cadre juridique.
- Connaître des méthodes, des stratégies et des techniques utiles dans la gestion de crises et de conflits.
- Disposer de connaissances professionnelles générales et savoir les démontrer (méthodes et processus dans le domaine du conseil, de l'accompagnement et de l'encadrement), dans le contexte du cas pratique et au-delà.

Cadre des critères d'évaluation :

- Capacité d'expliquer clairement son domaine d'intervention et son propre champ d'action
- Capacité de réflexion dans un contexte interculturel
- Liens de la thématique choisie et ses références avec les domaines de l'asile, de la migration et de l'intégration
- Compétences spécifiques de conseil, d'accompagnement et d'encadrement
- Compétences spécifiques et méthodologiques dans la conduite d'entretiens dans un cadre interculturel
- Compétences d'intervention dans les crises et les conflits
- Utilisation correcte de la terminologie

2. Épreuve 2 : Connaissances professionnelles

Consignes selon [Règlement d'examen](#), chapitre 5.1 et la [Directive](#), chapitre 4.2

2.1. Position 2.1 : Asile, migration et intégration

Forme d'examen : examen écrit

Temps : 90 minutes

Pondération de la note : 1x

Cette épreuve rend compte principalement des compétences professionnelles et méthodologiques dans tous les domaines de compétences selon le profil de compétences. Le focus est mis sur le savoir. Un accent est mis sur les savoirs et les connaissances professionnelles dans le domaine des bases légales et des procédures administratives relatives au séjour des personnes issues de la migration. La loi sur les étrangers et l'intégration LEI, la loi sur l'asile LASI et les domaines des assurances sociales et de l'intégration professionnelle constituent des sujets importants. Il s'agit notamment de :

- Connaissances de base sur la situation juridique en Suisse des personnes issues de la migration (LEI, LAsi, procédures officielles)
- Connaissances de base sur les possibilités et les systèmes de soutien importants pour l'organisation du séjour et l'intégration en Suisse (p. ex. assurances sociales, aide sociale, intégration professionnelle, formation, centres de consultation spécialisés, etc.

Il s'agit d'un examen écrit avec différents types de questions (à choix unique ou multiple, questions ouvertes, questions simples sur les connaissances, questions d'appréciation et de connaissances sur une situation donnée) portant sur les savoirs.

Le niveau exigé vise les connaissances de base opérationnelles, qui permettent aux SpM de rechercher le bon article de loi et, dans le cas de questions complexes, de consulter des spécialistes et des services compétents ou de leur adresser la personne.

Les textes de loi nécessaires à l'examen seront disposés sur les postes de travail. Du papier pour prendre des notes est disponible en quantité suffisante. Vous trouverez d'autres indications dans la liste des [moyens auxiliaires](#).

2.2. Position 2.2 : Travail en réseau

Forme d'examen : examen écrit

Temps : 60 minutes

Pondération de la note : 1x

Cette épreuve se concentre sur les domaines de [compétences opérationnelles](#) E et F, c'est-à-dire « Collaborer au sein d'équipes et de réseaux interdisciplinaires » et « Dans une organisation, participer à la définition des tâches et les organiser ».

Le candidat/la candidate reçoit à choix 3 situations pratiques tirées de différents domaines d'activité. Les situations présentées s'inscrivent dans les domaines de travail du profil de compétences, dans les domaines de compétence E et F :

- Domaine de l'asile
- Domaine de l'intégration
- Institutions sociales, de la santé et de la formation
- Administrations publiques et services de la migration

La fiche d'accompagnement contient des questions d'orientation auxquelles il s'agit de répondre en lien avec la situation professionnelle choisie. Cette tâche met l'accent sur la capacité à exécuter les tâches en fonction d'objectifs, conformément aux responsabilités attribuées dans le cadre d'une organisation, de son contexte ainsi que des règles et règlements en vigueur. En font partie les connaissances de base sur l'organisation, les partenaires et les compétences méthodologiques telles que la planification des tâches, le traitement et la diffusion de l'information, notamment aussi la conscience de l'importance de la collaboration en équipe – avec répartition des tâches - et de ses mécanismes. Les questions/réponses concernent en particulier les aspects suivants :

- Compréhension de l'organisation
- Rôle et mission de la personne SpM
- Démarche méthodique
- Agir dans une situation de collaboration
- Agir dans un contexte interdisciplinaire
- Agir dans une interaction conflictuelle ou difficile
- Réflexion

Du papier pour prendre des notes est disponible en quantité suffisante. Vous trouverez d'autres indications dans la liste des [moyens auxiliaires](#).

3. Résumé des compétences opérationnelles

